

FICHE TECHNIQUE

Unité de Ventilation Résidentielle - VR2001



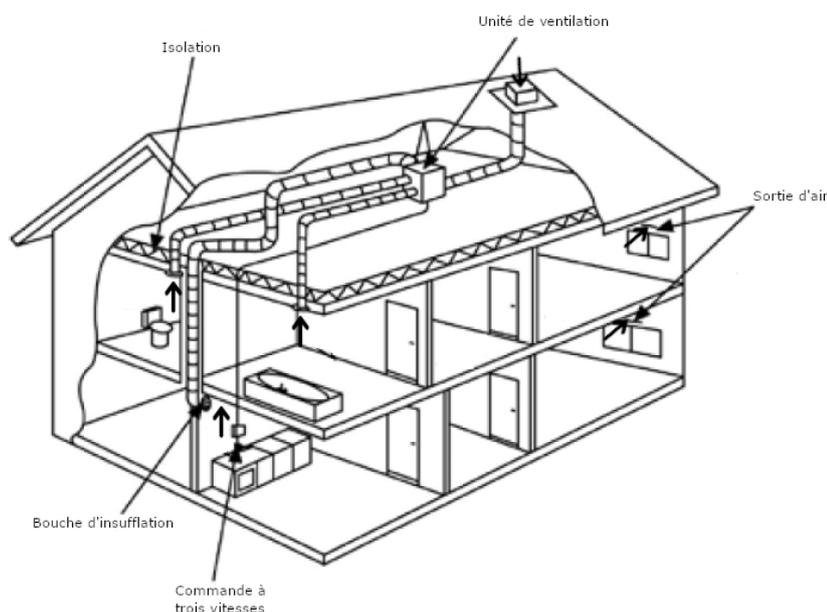
La qualité de l'air intérieur est un défi majeur de santé publique. L'unité de ventilation résidentielle (UVR) AJ-Litec permet une ventilation de la maison tout en assurant une filtration de l'air extérieur grâce à ses filtres primaire et HEPA H12.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le principe d'une UVR simple flux par insufflation est une ventilation générale permanente qui consiste à introduire de l'air extérieur filtré et à extraire l'air vicié par surpression.

- L'air neuf entre par l'ouverture située sur la toiture ou la façade du bâtiment.
- L'air est insufflé dans les pièces principales et les pièces de service via les bouches d'aération
- L'air vicié est rejeté à l'extérieur par les ouvertures des menuiseries, coffre de volet ou traversée de mur

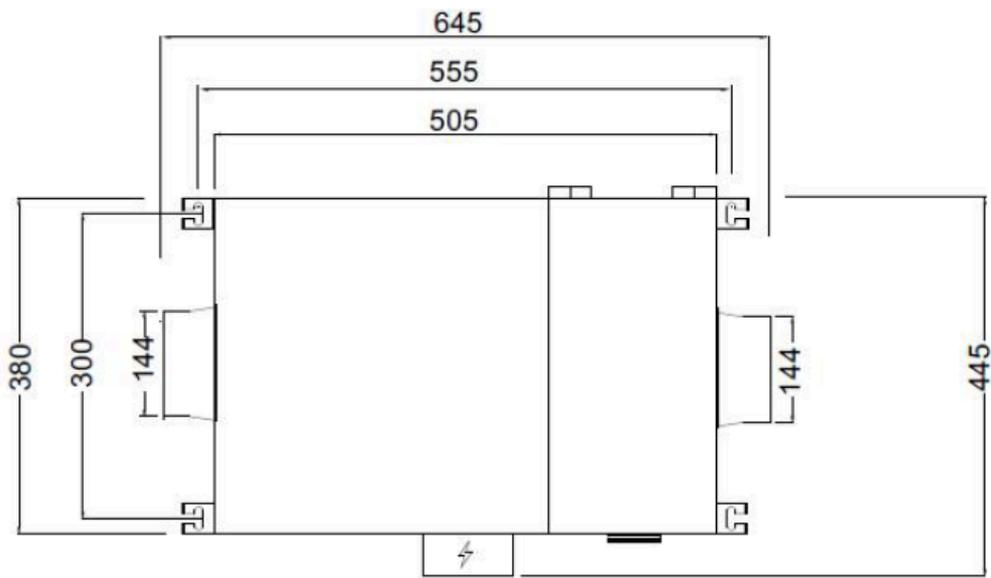
L'UVR VR2001 d'AJ-Litec est équipé d'un système intelligent de préchauffage et d'un système de filtration (Primaire + HEPA/Activated carbon) d'une efficacité de purification jusqu'à 99%.



FONCTIONS

- Système intelligent de préchauffage
- Commande digitale sans fil
- Programmation hebdomadaire
- Mode veille/vacances
- Alerte de remplacement des filtres

DIMENSIONS



Unité : mm



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristique	Unité	Valeur
Débit max	m ³ /h	250
Débit de référence	m ³ /s	0.083
Taux de fuite externe	%	2.1
Différence de pression max	Pa	100
Tension d'alimentation	V/Hz	220/50
Puissance électrique	W	60
Puissance du système de préchauffage	W	2*500
Type de commande		Sans fil
Taille du connecteur	mm	φ144
Type d'installation		Horizontale

Type d'entraînement		Motorisation à plusieurs vitesses
Facteur de contrôle		Contrôle local -0.65
Type de ventilation		Simple flux
Puissance absorbée spécifique	W/(m/h)	0.24
Consommation d'énergie spécifique (zone moyenne)	kWh/(m ² *a)	-24.7
Consommation d'énergie spécifique (zone chaude)	kWh/(m ² *a)	-8.86
Consommation d'énergie spécifique (zone froide)	kWh/(m ² *a)	-51.4
Classe énergie		C
Configuration des filtres		Pré-filtre + Filtre combiné HEPA/Charbon ISO COARSE 75% + PM2.5 99%
Poids net	Kg	13
Dimensions	Mm	505*380*230
Surface maximale	M2	130
Consommation annuelle	KWh/an/m2	1.58
Indice IP		IPX2
Acoustique	dB(A)	38

NORMES ET REGLEMENTATION

Les données et caractéristiques sont conformes aux directives Européennes 1253/2014 et 1254/2014 en ce qui concerne les exigences d'écoconception et l'étiquetage énergétique pour les unités de ventilation résidentielles. Les mesures fournies ont été établies selon les conditions de test définies par les directives précitées.

Le produit est par ailleurs conforme aux directives 2014/30 et 2014/35 relatives à la compatibilité électromagnétique et la mise à disposition du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

EN 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 61000-3-3:2013+A2:2021+AC:2022-01

EN 5014-1:2021

EN 5014-2:2021

EN 60335-1:2012+A15:2021

EN 60335-2-40:2023+A11:2023



AVERTISSEMENTS GENERAUX

En cas d'inobservation des avertissements ci-dessous et des consignes contenues dans la notice d'installation, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.

La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil. Son respect permet de garantir l'efficacité et la longévité de l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Son installation par un professionnel formé est obligatoire.

Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.

Après déballage, s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages, sinon s'adresser à votre revendeur.

L'utilisation d'un appareil électrique implique le respect des règles fondamentales suivantes :

- Ne raccorder l'appareil au réseau que si ce dernier correspond aux caractéristiques inscrites sur la plaque fixée sur l'appareil.
- Ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds ...).
- L'appareil ne doit pas être utilisé par des enfants.
- Avant d'effectuer toute opération sur l'appareil, couper l'alimentation électrique, et s'assurer qu'elle ne peut être rétablie accidentellement

AVERTISSEMENTS PARTICULIERS

Cet appareil, destiné à la ventilation de maisons individuelles, est conforme aux réglementations françaises et européennes en vigueur, tant en ce qui concerne le niveau sonore, les débits aérauliques, que les protections électriques.

Il est du ressort de l'installateur de garantir une installation respectant le DTU (68.3) et arrêtés (arrêté du 24 mars 1982 / arrêté du 28 octobre 1983), notamment en ce qui concerne le dimensionnement selon le volume et le respect des entrées et sorties d'air.

L'installation est préconisée dans un bâtiment dont les murs sont étanches à l'air afin d'éviter tout risque d'exfiltration.

S'assurer de la compatibilité de l'appareil, avec d'autres systèmes mettant en jeu une circulation d'air (appareil gaz, cheminée...).

Ne pas raccorder cet appareil au refoulement d'une cheminée ou d'appareil tels que : hotte motorisée, climatisation, chauffage, sèche-linge, chaudière gaz, ou tout autre appareil évacuant de l'air ou de la poussière.

Ne pas utiliser l'appareil en présence de substances ou vapeur inflammables telles que les alcools, les insecticides, l'essence.

Ne pas utiliser cet appareil à une température supérieure à +60 °C. Ne pas aspirer de l'air chaud à plus de 50°C, des vapeurs explosives, de l'air contenant des particules de poussières.

Si le logement pour lequel l'appareil est destiné, est équipé d'un appareil à combustion (poêle, chauffe-eau à gaz, chaudière à gaz, etc.) vérifier que ce dernier est de type « étanche ». Sinon, et si la réglementation le permet, il faut s'assurer qu'une entrée d'air située à proximité de l'appareil garantisse une bonne combustion.

Ne pas installer l'appareil à moins de 80 cm d'objet ou matériaux susceptible de s'enflammer.

Ne pas placer cet appareil directement aux intempéries.

Avant la mise en route, tous les conduits ainsi que le refoulement doivent être raccordés. Les conduits doivent être fixés par des colliers vissés, ou par les colliers livrés, le cas échéant, avec le produit. Tous les piquages non utilisés doivent être bouchés.

Ne pas passer les mains devant les orifices d'aspiration.

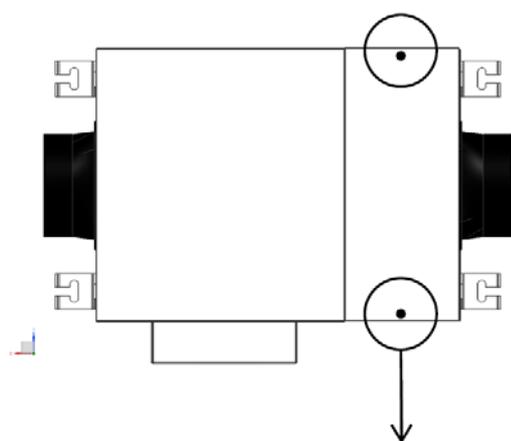
Couper l'alimentation électrique avant toute opération de maintenance ou de nettoyage et s'assurer que le caisson ne peut pas être mis en route accidentellement.

Pour les appareils équipés d'un câble d'alimentation, ne pas utiliser de prolongateur, adaptateur ou prise multiple. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

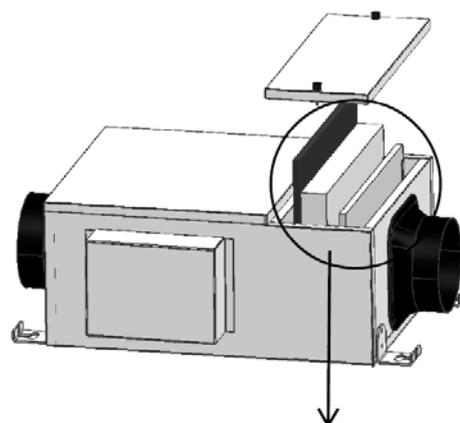
Utiliser exclusivement les pièces détachées d'origine constructeur.

L'appareil doit être alimenté en courant alternatif monophasé de 220 V / 50 Hz et raccordé au réseau électrique selon les normes en vigueur.

CHANGEMENT DES FILTRES ET CONSIGNES DE TRI



Ouvrir le couvercle à l'aide des vis manuelles



Retirer le couvercle et remplacer facilement les filtres

Le produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques applicable dans les pays de l'Union Européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective.

La composition du produit est la suivante :

- Moteur : Cuivre et métal
- Turbine : Plastique

- Bouches d'entrée et sorties : Plastique
- Caisson : Métal
- Chauffage d'appoint : Métal

Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité ou votre déchetterie.

Nos emballages / produits peuvent faire l'objet d'une consigne de tri. www.consignesdetri.fr